



PRÉFET  
DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 23 U2001

date de dépôt : 17 Janvier 2023

demandeur : La Terre des Sens, représentée par  
Anna BINETTI-KAICI

pour : Réalisation d'une serre de culture de 2.25m  
haut x 12m long x 4.50m large

adresse terrain : Le Pradel

à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : C148

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron  
Affaire suivie par :  
Nathalie PEROU  
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION  
PREALABLE  
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de La Terre des Sens enregistrée sous le numéro **DP 012 210 23 U2001** pour le projet ci-dessus référencé **avant le 7 Mars 2023**.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 7 Mars 2023

Le maire,

